



Date de génération de ce justificatif : 01/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL CENTRE EQUESTRE DE KERBLANQUET – Additif – rectificatif

Référence : L012938

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 9 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Additif – rectificatif

EARL CENTRE EQUESTRE DE KERBLANQUET Société civile au capital de 47 000 euros Siège social : Kerblanquet – 56370 SARZEAU RCS VANNES 503 544 777 avis rectificatif Dans l'avis paru le 20/05/2022, il faut lire qu'aux termes d'une délibération en date du 23/03/2022, l'assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23/03/2022. Monsieur Patrick CROCI et Madame Laëtitia CROCI, demeurant « Kerblanquet » – 56370 SARZEAU, ont démissionné de leurs fonctions de gérants à compter du 23/03/2022. Madame Laëtitia CROCI, demeurant « Kerblanquet » – 56370 SARZEAU, est nommée liquidatrice à compter du 23/03/2022. Le reste est inchangé. Pour avis La gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)